

Finances une harmonie parfaite. Il a pris avec la République de *Genes* des arrangemens pour la construction de plusieurs Vaisseaux de guerre. L'on attend en conséquence dans les Chantiers du Royaume l'arrivée de 200 Charpentiers Genoïs. Les Etats de *Provence* ont de leur côté avancé trois millions pour être employés à la construction de Vaisseaux de guerre & à l'équipement de ceux qui sont à l'ancre dans le Port de *Toulon*. On y hâte le radoub des derniers autant qu'il est possible, on en arme & avitaille une quinzaine, outre six Frégates, quatre Chebecs & deux Galères. On presse aussi vivement l'armement de deux Frégates, qui doivent bientôt mettre à la voile, & l'on carène les deux Chebecs le *Requin* & le *Russe*. La destination de tous ces apprêts est un mystère, dont on ne saura peut-être éclairci que par l'exécution de l'entreprise qui en est l'objet. Mais on reconnoit toujours de plus en plus combien il importe pour la sûreté du Royaume de mettre sa Marine sur un pied respectable, en attendant qu'elle devienne redoutable aux Anglois. Il ne faut aux Marins François que de l'émulation, & rien ne sauroit mieux l'exciter que l'attention de Mr. de Berriyer à corriger les abus. Un Edit nouvellement enrégistré au Parlement n'y gâtera rien. Il porte suppression à perpétuité du droit du dixième sur les prises & conquêtes faites en mer, qui étoit attribué à la Charge d'Amiral de France.

Mr. de Bompart a mis à la voile du Port de *Brest* avec une Escadre de plusieurs Vaisseaux de guerre, pour escorter jusqu'à une certaine hauteur plusieurs Bâtimens de transport & quel-